

d'abord la nation entière, puis en particulier la race d'Aaron, ou la tribu de Lévi. Ceci au reste est assez indifférent et non essentiel le sens. Deux versets plus bas, l'hébreu dit : *Il a béni la maison d'Israël.*

Ce texte mot hébraïste pour *protector*, c'est la même chose. Quelques hébraïstes traduisent à l'imperatif : *Israël, mets ta confiance dans le Seigneur.... maison d'Aaron, mets ta confiance dans le Seigneur, etc.* Le verbe peut être pris pour l'imperatif ou pour le prétérit, et le sens au fond est toujours le même.

S. Chrysostôme remarque que le Prophète fait ici mention de tout Israël, des lévites et des prosélytes ou des gentils qui s'étaient attachés au peuple de Dieu. Cette observation est bonne et conforme à la lettre.

## REFLEXIONS.

Toutes les Écritures nous représentent la confiance en Dieu comme la source de la paix et du bonheur. Cependant il n'y a rien de si difficile à persuader aux hommes, ils se tourmentent dans tous les accidents de la vie; ils cherchent partout des appuis, ils multiplient les forces du pouvoir humain, afin de ne manquer jamais de secours, de protections, de défense. Qu'arrive-t-il? tôt ou tard toute cette machine de la prudence mondaine se dérange, se brise; et il ne reste à ceux qui l'ont employée que la confusion, le regret, et le désespoir. Mais pourquoi la confiance en Dieu est-elle donc si rare? c'est que la foi, la vraie foi est d'une rareté extrême sur la terre. On n'y connaît ni Dieu, ni J.-C., ni l'Évangile, ni les exemples des saints. On y traite tout en païen, et sans rapport aux vérités qu'on se porte néanmoins pour croire. Cette croyance est une théorie pure, ou une réminiscence vague qui n'influe pas plus dans la conduite que les spéculations de la géométrie. Sans être impie de profession, on est et ce qu'on croit à quartier, et l'on marche sans regarder de côté-là. On marche ainsi jusqu'au dernier moment, et alors tout manque; la foi ne dit rien, ou elle ne dit que pour alarmer, troubler, désespérer. Ainsi, la confiance en Dieu n'entre dans aucune situation de notre vie, et l'on meurt sans ce sentiment du Prophète : *J'espère dans le Seigneur, il sera mon appui et mon protecteur.*

## VERSETS 20, 21, 22.

Pour ces trois versets, il n'y en a que deux dans l'hébreu et dans le grec; l'hébreu dit : *Il s'est ressouvenu de nous, il béni; il béni la maison d'Israël, il béni la maison d'Aaron.* Les deux sens sont vrais; Dieu avait déjà béni son peuple, et il lui avait promis de le bénir sans cesse, s'il était fidèle.

## REFLEXIONS.

Presque toutes les bénédictions promises au peuple d'Israël regardent les choses temporelles. Il n'en est pas de même dans la nouvelle loi; et cette parole de l'Apôtre est bien remarquable : *Béni soit Dieu qui est le père de J.-C. N.-S., lequel a répandu sur nous toutes sortes de bénédictions spirituelles en J.-C.* Ne comptons pas en cette vie sur la rosée du ciel et sur la graine de la terre, mais sur les biens de la grâce et sur l'espérance des biens de la gloire. *Rejoisissez-vous,* disait saint Augustin, *non dans le siècle, mais dans la vérité; non dans la vanité, mais dans l'espérance de l'éternité; que cette joie ne vous abandonne point; car le Seigneur est proche.*

Ceux des Juifs qui étaient vrais enfants d'Abraham et héritiers de sa foi, ne différaient pas des chrétiens quant aux promesses essentielles, qui étaient celles de la grâce et du salut éternel. Il ne faut pas croire que le champ du juste fût fertile, tandis que celui du pécheur était frappé de stérilité; que le juste prospérât dans toutes ses démarches, tandis que le pécheur était malheureux dans toutes les siennes. La prospérité temporelle ne regardait que la nation prise en gros, et les particuliers même justes et fidèles étaient sujets aux traverses comme dans le christianisme. On en a l'exemple dans David et dans presque tous les prophètes;

ils furent éprouvés par les tribulations, et cependant bénis de Dieu, parce qu'ils jouissaient de la grâce de Dieu et des faveurs de son amour.

## VERSET 27.

C'est le prophète qui parle ici en son nom au peuple d'Israël et à tous ceux qui craignent le Seigneur. Il désire que le ciel les comble de nouveaux bienfaits, qu'il ne cesse point de les bénir, qu'il étende même ses libéralités jusque sur leurs enfants.

## REFLEXIONS.

Ce désir du Prophète fait voir qu'il connaissait parfaitement deux choses : 1<sup>o</sup> l'étendue sans bornes de la bonté et de la puissance du Seigneur; 2<sup>o</sup> les besoins immenses du cœur humain. Les rois de la terre ne peuvent pas combler sans cesse leurs favoris de nouvelles grâces, et quand ils le pourraient, il resterait toujours à ceux-ci quelque chose à désirer. Dieu seul est infini, et lui seul a pu faire le cœur humain tel qu'il est, infini dans ses desirs, et toujours se portant au-delà de ce qu'il possède. Cette disposition de notre cœur est un moyen que le Seigneur a pris pour nous inviter à le chercher, à le désirer, à l'aimer; mais nous prenons le change à cet égard; les objets créés nous séduisent et nous attirent; nous avons beau éprouver leur insuffisance et notre supériorité, toujours ils nous entraînent, jusqu'à ce que le dégoût qu'ils nous causent nous avertisse de chercher en Dieu notre bonheur. Heureux celui qui réfléchit sur ce dégoût, quand il est encore temps de se tourner vers le Seigneur!

## VERSETS 24, 25.

On pourrait traduire au 24<sup>e</sup> verset : *Vous êtes bénis du Seigneur; ce qui serait dit en confirmation du verset précédent : Que le Seigneur ajoute en votre faveur de nouveaux bienfaits, etc.* Le texte et les versions s'accordent dans ces versets; mais le sens du Prophète doit être développé. Il a dit au verset 22 : *Que tous ceux qui craignent le Seigneur soient bénis du Seigneur, et il témoigne que son désir est de voir cette bénédiction se multiplier de plus en plus, s'étendre même à leur postérité; il récite au verset 24 que ces mêmes hommes (qui craignent le Seigneur) sont bénis du Seigneur, et il ajoute que le Seigneur a fait le ciel et la terre pour les enfants des hommes. On ne peut douter qu'il n'entende que ces enfants des hommes s'occupent sur la terre du soin de craindre Dieu et de le servir, sans quoi ils ne seraient pas bénis de Dieu. Ainsi quand ce prophète dit que le ciel est au Seigneur, que le Seigneur a donné la terre aux hommes, il entend que les hommes vivants sur la terre et jouissant du don que Dieu leur a fait, ne perdront point de vue l'obligation de craindre et de servir Dieu. C'est ce qu'il explique plus clairement dans les deux derniers versets, comme nous le remarquerons bientôt.*

Ce serait donc une erreur grossière de s'imaginer que ce Prophète disait : *Le ciel est au Seigneur, et la terre est aux hommes,* partage en quelque sorte l'empire de l'univers entre Dieu qui a pour lui le ciel, et les hommes qui ont pour eux la terre, en sorte que ceux-ci soient déchargés de tous devoirs envers Dieu. Puisque Dieu a fait le ciel et la terre, ces deux parties de l'univers sont à lui, et tout ce qui s'y trouve doit lui obéir. S'il a donné la terre aux hommes, c'est pour en user, et non pour en jouir comme d'un bien indépendant de lui. Quoique ces vérités soient démontrées par les lumières de la raison et par tous les monuments de la révélation, il était néanmoins à propos de les lier avec les versets que nous présente ici le Psalmiste, afin d'écartier toute idée favorable à l'impie des déistes, qui rompent tout commerce de religion entre le Créateur et les hommes qu'il a placés sur la terre.

Par la terre, dont parle le Prophète, quelques-uns entendent la terre de Chanaan, la terre promise; il paraît plus convenable d'entendre toute la terre en général, puisque le Prophète parle aussi en général des enfants des hommes, c'est-à-dire, de tout le genre hu-

main. Mais quand il ne s'agirait que de la terre de Chanaan, le sens serait toujours le même, et l'instruction du Prophète aurait toujours le même effet à l'égard des Israélites.

## REFLEXIONS.

Dieu a béni quatre fois tout le genre humain, dans Adam, dans Noé, dans Abraham, dans J.-C. Dans Adam, par la multiplication de sa race; dans Noé, pour la réparation de l'espèce humaine; dans Abraham, pour la vocation de tous les peuples à la foi; dans J.-C., pour le bienfait inestimable de la rédemption et de l'adoption divine. Au temps de la première bénédiction, Dieu venait de créer le ciel et la terre; au temps de la seconde, il venait de remettre l'ordre dans le ciel et dans la terre; au temps de la troisième, il promettait de réconcilier le ciel avec la terre; au temps de la quatrième, il ouvrait le ciel aux habitants de la terre. Dans la première époque, ce fut une création proprement dite; dans la seconde, ce fut un renouvellement aussi fécond que la première création; dans la troisième, ce fut la promesse d'une réparation plus admirable que la création même; dans la quatrième, ce fut cette réparation que l'Écriture appelle la création en J.-C. Ces quatre bénédictions montrent que nous appartenons à Dieu de quatre manières, puisque nous sommes son ouvrage dans Adam notre premier père, dans Noé notre second père, dans Abraham notre père dans la foi, dans J.-C. le père du siècle futur.

## VERSETS 26, 27.

L'hébreu ne fait point l'apostrophe à Dieu, il dit simplement : *Les morts ne loueront pas le Seigneur.* Cette différence n'intéresse point le sens.

L'hébreu dit : *Ceux qui descendent dans le silence, au lieu de, ceux qui descendent dans le tombeau; c'est une manière figurée d'exprimer le même sens.* Tous les hébraïstes conviennent qu'il s'agit en cet endroit du tombeau.

L'hébreu, au dernier verset, ne met point, nous qui vivons, mais seulement, mais pour nous, nous bénissons, ou, nous bénissons le Seigneur. Ces deux mots, qui vivons, ont été ajoutés par les LXX, et ils sont évidemment sous-entendus dans le texte, puisqu'il y a une opposition entre ceux qui parlent en cet endroit et les morts.

Le Prophète explique ici plus clairement ce qu'il n'avait fait qu'insinuer, ou plutôt ce qu'il avait supposé dans le verset 25, savoir que les habitants de la terre sont obligés de louer, de bénir et de servir Dieu. Après la mort, dit-il ici, ce n'est plus le temps de remplir ces devoirs; les morts ne louent point le Seigneur; ceux qui descendent dans le tombeau ne sont plus en état de le bénir; ainsi nous qui vivons, nous devons satisfaire à cette obligation, et nous y serons fidèles

## Halleluia. CXIV.

## Hebr. cxvi.

1. Dilixi, quoniam exaudivit Dominus vocem orationis meae.
2. Quia inclinavit aurem suam mihi : et in diebus meis invocabo.
3. Circumdederunt me dolores mortis; et pericula inferni invenerunt me.
4. Tribulationem et dolorem inveni, et nomen Domini invocavi.
5. O Domine, libera animam meam : misericors Dominus, et justus, et Deus noster miseretur.
6. Custodians parvulus Dominus : humiliatus sum, et liberavi me.
7. Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.

nous et notre postérité. Car il paraît que c'est le sens de ces paroles : *Ex hoc nunc et usque in seculum.*

Quand ce Prophète dit que les morts ne loueront point le Seigneur, il n'entend pas que les âmes séparées du corps sont dans l'impossibilité de rendre des hommages à Dieu; il veut dire seulement que ce n'est plus le temps de remplir ce devoir avec mérite, et de manière à suppléer aux omissions; à réparer les négligences, à expier les crimes de la vie. Il fait bien entendre la première, en disant que Dieu a donné la terre aux hommes, sans doute pour l'honorer et pour le servir. Quand ils ne sont plus habitants de la terre, ils ne peuvent s'acquitter de cette obligation, ils sont hors de la carrière, ils sont au terme, et ils ne peuvent alors que jouir de la récompense de leur fidélité, ou porter la peine de leur indifférence pour Dieu.

## REFLEXIONS.

S. Chrysostôme dit qu'il faut entendre par les morts dont parle ici le Prophète, ceux qui ont fini leur vie dans le péché. On ne regardait pas comme morts les saints. Ôls qu'Abraham, Isaac, Jacob, puisque Moïse priait le Seigneur de protéger son peuple en considération de ces saints patriarches; s'ils avaient été morts, comment aurait-on pu espérer fléchir le Seigneur en lui rappelant le souvenir de ces hommes pour lesquels il ne se serait plus intéressé, puisqu'ils n'auraient plus existé? Aussi, continue le saint docteur, l'Apôtre n'appelle point morts les justes qui ont cessé de vivre sur la terre; il dit seulement qu'ils dorment; au lieu que ceux qui sont dans le péché, habitent déjà parmi les morts, quoiqu'ils paraissent encore vivants. Cette explication ne s'éloigne pas de la lettre du Psalme, et elle contient une instruction fondamentale, puisqu'il s'agit de la vie future et de la vie même glorieuse, promise aux justes.

Tous ceux qui récitent ce Psalme doivent entrer dans le sentiment du Prophète et de ceux qu'il fait parler. Ils devraient se dire à eux-mêmes : Tandis que nous sommes sur la terre, bénissons et honorons le Seigneur. Bénissons-le, honorons-le dès à présent et constamment jusqu'à notre dernier jour. Ne disons pas qu'il sera temps de pratiquer quelques actes de religion, lorsque nous serons au lit de la mort. Le Seigneur nous a donné la terre et tout le temps que nous devons passer sur la terre pour le servir. Croisons-nous qu'il suffira de lui donner quelques moments, lorsqu'il nous ordonnera de quitter cette terre qui n'est qu'un lieu de passage, et non le terme où il nous soit permis de nous fixer?

Ce Psalme est terminé dans l'hébreu par *Halleluia*, comme pour renfermer en abrégé dans ce seul mot qui signifie, *louez Dieu*, toute l'instruction qui est plus développée dans toute la suite de ce beau cantique.

## PSAUME CXIV.

1. J'ai aimé, parce que le Seigneur exauçera la voix de ma prière.
2. En effet, il m'a déjà écouté, et c'est pour cela que je l'invokerai durant toute ma vie.
3. Les douleurs de la mort m'ont environné, et les périls de l'enfer m'ont rencontré.
4. J'ai trouvé la tribulation et la douleur, et j'ai invoqué le nom du Seigneur.
5. O Seigneur, délivre mon âme : le Seigneur est plein de miséricorde et de justice, notre Dieu est rempli de compassion.
6. Le Seigneur garde les hommes simples; j'ai été humilié, et il m'a délivré.
7. O mon âme, rentrez dans le lieu de votre repos; car le Seigneur vous a comblé de biens.

8. Quia eripuit animam meam de morte, oculos meos à lacrymis, pedes meos à lapsu.

9. Placebo Domino in regione vivorum.

## COMMENTARIUM (a).

Hebraeis anepigraphis. Septuaginta autem *halleluia* vocem, in quam desinebat, juxta Masoretas, superior versus, putarunt servare hujus argumenti. Nam est de rebus lætis, id est, liberatione à summo periculo.

VERS. 1. — DILEXI, QUONIAM EXAUDIET (2), DOMINUM. Abcupit et eccliptica vox; neque enim quadrat QUONIAM sumi pro pacto, continuative; loco veluti accusativam, hoc quia: Dilexi, quod exaudiet, vel exau-

(a) Hebraeus, Chaldeus, Syrus, quinta et sexta editio in Hexaplis Originis hunc et sequentem Psalmum simul junxerit. Item utriusque argumentum et propositum est. Superioris carminis appendix est, ab illo minime sejungenda, si veram illius sententiam assequi velis. Babylonicæ captivitatis mala miserabili oratione hic exhibet vates, tum libertatem à Cyro concessam canit. Psalmis 115 et 116, grates ob felicissimam relictum Deo agit humillimè suavissimèque oratione. Hæc maxime probabilius indicatus de trimo homine Psalmorum argumento. Chaldaicus aliiquis phariseus vel Hammondus in vers. 7 et 12, quibus hic Psalmus in captivitate exaratus esse docetur; id quod olim Bedæ et veteri Corderii paraphraste Græco visum est.

Theodoretus et Origenes de Antiochi Epiphaniis injuriis in Judeos explicant. Alii scripturam à Davide amittit, è dono Achis Gethæorum regis clepsos. Non levis est hujus Psalmi cum quinto et quinquagesimo, ejusdem rei causâ exarato, similitudo. Sunt quibus videatur oratio Davidis, Sathil fratri, vel Absalomini seditione agitati. Singulas hæc opiniones deserit Muisius, atque ad Davidem refert, tranquillâ pacificæque regni possessione gaudentem. Christi inter supplicia, vel Ecclesiæ inter hostium injurias posita orationem hic videt S. Augustinus; S. Hieronymus, fidelis anime sensu, que injus vite exilio egredientis, sponsi brachis in aërenatam exoptatur; S. Athanasius fidelium prælia, victorias et coronas. (Calmet.)

(2) Anima ardens desiderio Domini absolute dicit: Dilexi, et non explicat quem, quoniam existimat, omnes alios similiter amare rem undecumque amabilem, ac proinde scire quem dicere velit. Sic beata Maria Magdalena, Joan. 20, interroganti: Quem queris? respondit, Domine, si tu scetisti eum, dicito mihi, et non declarat quem querat, et quem sublatum dolet, quia putabat omnes amare quem ipsa amabat, et sollicitus de illo esse, de quo ipsa sollicita erat. Et verè enim omnia bonum appetunt, ut dicitur initio Ethicorum, et in solo Deo sit omnino ratio boni, et absit ab eo omnis ratio mali, quod significavit B. Joannes cum ait in prima Epistola, cap. 1: Deus lux est, et in eo tenebre non sunt tunc, debent homines solum Deum absolute amare; et cum audiunt, dilexi, intelligere debent dilectionem summi boni significari. Sed tamen David ex ratione quam reddiis satis indicat se de dilectione esse locutum; ait enim: Dilexi, quoniam exaudiet Dominus vocem orationis meæ, id est, dilexi Dominum, quoniam benignus et misericors est; et ex naturali sui benignitate exaudiet vocem orationis meæ. Magna causa diligent, quod altissimus Dominus, et qui rerum nostrarum non indiget, tam facile sit ad audiendas preces vilissimorum servorum, ut securè promittere nobis possimus audientiam, quod in Psal. 85 clarius exprimitur, cum dicitur: Quoniam tu, Domine, suavis et mitis, et multæ misericordie omnibus invocantibus te. Sensus igitur est: Dilexi Dominum, quoniam certus sum, quod exaudiet vocem orationis meæ. (Bellarminus.)

8. Oui, il a délivré mon âme de la mort, mes yeux des larmes qu'ils versaient, mes pieds de la chute qui les menaçait.

9. Je serai agréable au Seigneur dans la région des vivants.

diat Dominus. Dilexi exauditionem Domini. Hæc mihi placet, gratissimæque est. Vocem. Sic et Anonymus, docens iud in *kali* esse paragogium, non affixum. Kimhi mavult contrarium. Vocem meam (et) orationem meam EXAUDIET, exaudire solet. Usu lingue futura in rebus solitis et debitis.

VERS. 2. — ET IN DIEBUS MEIS INVOCABO (1). Et expletiva particula, ut alibi sæpè, vel emphatica. Quia me exaudire solet, diebus meis, quando vivam, cum invocabo; vel, etiam diebus meis, etiam quando vivam. Basilus pro *ideò*: Quia autem mihi sæpius præbit, idèò per totam vitam Dominum invocabo.

VERS. 3. — CIRCCUMDADERENT ME DOLORIS MORTIS (2).

(1) Declarat unde didicerit Deum exaudiri preces suas, dicens: Iude scio quia ipse prævenit me, ipse invitavit, dum inclamavi ad me aures suas; quorsum enim inclinaret ad me membra autem suam, nisi me audire paratus esset? Porro Deus inclinat aures ad nos, quando inspirat nobis orationem; neque enim nos orarem, nisi Deus per gratiam prævenientem inspiraret desiderium orandi. Igitur David assuetus internis vocationibus, ex desiderio orandi sibi coelestis inspirato intellexit, aurem Domini ad se inclinatam; et idèò etiam adjungit: Et in diebus meis invocabo, id est, dum affugerit mihi dies gratiæ Dei, et in hæc luce video aurem Domini ad me inclinatam, non omitam occasionem, sed invocabo Dominum. Vocat enim dies suos, dies illos quibus luce prævenientis gratiæ fruebatur; absente enim luce gratiæ non succedit dies, de qua dicitur: Veniet nox, in qua nemo potest operari, Joan. 9. S. Joannes Chrysostomus in *idèò*, in diebus meis, intelligit omnibus diebus vite mee. S. Augustinus per dies meos intelligit dies hujus mortalitatis, qui nostri dies dicuntur, quia nos ipsi peccando nobis illos fecimus. (Bellarminus.)

(2) Sensus: Toties me obsecrunt morris horrores et pericula, ac funibus jam veluti constrictum tenebant. Nam *cheule*, dolores funium instar constringentes significat, idèòque ad rem est *estremum* dandi verbum. Periculo inferni, ad verb., angustie sempiternæ innerunt me. Item aliis verbis repetit. Simile est initio Ps. 118. Adit; Tribulationem et dolorem invenit, proinde ac si diceret: Non solum me pericula invenerunt et comprehenderunt fugitantem, sed haud semel etiam non cogitans quasi ultro me illis obiecti. Nescit homo tempus suum, sed sicut pisces capiuntur hamo, et aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines tempore malo, cum eis exemplo superaverit, hoc est, cum eos improvvis casus obruerit. Homo quærens bonam rem, spontemurto inferturum invenit, ac nescit et ignorans calamitatem sequitur, et in illam incidit, et quasi spontè præcepit ferri, dum magis studet vitare. Tritum est illud Hebræorum sermone proverbium: Pedes hominis spondent pro eo; eòubi queritur, illum ducunt. Cujus proverbii sententia est, hominem sæpè imprudenter currere in suum exitum, duncum somnum vitat, in flammam, quod dicitur, seipsum conijcere. Ea enim vis est facti, si tamen hoc vocabulo sit nisi homini christiano, ut hominem sequentem commotum atque utilitatem peritumque in diversam partem trahat: non secus atque videmus orbes cælestes, dum ab ortu in occasum spontè ac proprio motu leantur, à primâ et supræmâ sphaerâ in ortum rapi. Unde Epictetus in Enchirid. in quovis incepto hæc optanda esse ait: Duce me, ô Jupiter, et tu, fatum, eò quod sum à vobis destinatus; sequar

dolores mortiferi, et gravissimæ angustie, ejusmodi sunt apud inferos, mala ingentia. Pictura poetica ingenium periculorum.

VERS. 4. — ET NOVEN DOMINI INVOCAVI. At nomen Domini, ad DOMINIUM INVOCAVI, dicendo, supple, quod sequitur. Et, adversativa particula, *at, atqui*. Præsentissimum remedium contra miseriam et animi macerem, Domini invocatio.

VERS. 5. — O DOMINE, LIBERA ANIMAM MEAM. Ana, Mandantis et deprecantis particula. Obsecro, Domine. DEUS NOSTER MISERETUR. Periphrasis miseratoris, qui à misericordii differt, quod actum dicit, misericors autem naturam. Vide supra, Psal. 11, 4.

VERS. 6. — CRISTODIENS PARVULOS, simplices. *Pethaim* non est nomen ætatis, sed moris, ut Matth. 11, 25. Simplicis, qui facile peysuadetur, Prov. 14, 18. *Hemiljarus*, Hebræicè, *dallothi*, attenuatus sum proprie, afflictus; at ne servavit. Alii de humilitate cordis et submissione animi, virtute que ex Dei cognitione et sui ortur.

VERS. 7. — CONVERTERE, ANIMA MEA. Se consolatur per apostropham ad seipsum, sive suam animam. *Convertere*, redi, anima mea, ad pristinam tuam quietem et tranquillitatem, ne amplius perturbata esto; iterum esto æquo et pacato animo, quia tibi Dominus benedicit. *TUAM*, tuæ mentis.

enim alacritè. Quid si noluerò, et improbus ero, et sequar nihilominus. Pulchre Seneca: Fata volentem ducunt, nolentem trahunt. (Muis.)

## NOTES DU PSAUME CXIV.

Le titre *Halleluia* est emprunté de la fin du psame précédent, comme nous l'avons observé à la tête du psame 104. Il y a six ou sept sentiments sur l'objet de ce psame. Les uns y voient la captivité de Babylone et la liberté accordée par Cyrus; d'autres, l'état des Juifs persécutés sous Antiochus; d'autres, David inquit de son sort chez le roi Achis; d'autres, les épreuves de ce prince sous la domination de Saül, ou durant la révolte d'Absalon; d'autres les souffrances de J.-C., ou les combats de l'Eglise durant les persécutions des tyrans; d'autres, les sentiments d'une âme qui sort de ce monde où elle était, comme en exil; d'autres, les affections d'un juste qui s'empare après la cæleste patrie, et qui gémit des tentations et des dangers auxquels il est exposé sur la terre. Ce dernier sentiment est peut-être le seul vrai. Du moins a-t-on l'avantage, en le choisissant, de ne rien dire qui ne convienne aux fidèles de tous les temps. Le P. Houbigant dit que c'est J.-C. qui parle dans ce psame, ainsi que dans le psame 21, *Deus, Deus meus*, etc.

## VERSETS 1, 2.

Quelques-uns traduisent, dilexi par je desire; je ne crois pas que ce verbe, soit dans l'Hebreu, soit dans le grec, soit dans le latin, ait cette signification; et pourquoy, d'ailleurs, la lui donner, puisque la signification ordinaire j'ai aimé Dieu, mais il y a de l'énergie à ne pas exprimer le nom de Dieu; c'est comme s'il ne pouvait avoir dans l'âme qu'un seul amour qui est celui de Dieu.

La raison que donne le Prophète de son amour, c'est que Dieu exaucera sa prière. Quelques-uns traduisent, parce qu'il est aimé; je préfère avec la paraphrase chaldaïque, avec saint Jérôme et tous les meilleurs interprètes, le futur. On voit, dit saint Au-

VERS. 8. — QUIA ERIPUIT ANIMAM MEAM. Hic versus cadit in sequentem. Claudatur igitur duntaxat virgula. Sine nihil necesse animam meam positam esse pro te, mutata personâ (1).

VERS. 9. — PLACEBO DOMINO, conabor placere. Quia eripuit me à morte que mihi imminabat, lacrymis, propulsione, et casu, quia depulsi à me omnem tristitiam, studebo ut placeam ei, quod ero in vivis, quoad vivam et spirabo. *Placere* hic parere Dei, præceptis Dei, ambulare in ejus mandatis, ea sequi, ut ex Hebræo *ethallec*, patet, ubi *ambulabo coram Domino in terris viventium*, ubi *ambulabo* terrarum iuro. Usurpat enim pluralem numerum, propter varia proborum exilia et captivitates. Aliqui hoc referunt ad vitam sempiternam, ubi vera est viventium regio, quia illic nullus morbus, incommodum, mors.

(1) PEDES MEOS À LAPSE. Significat his verbis omnis incommoti vitationem. Sed hæc versus antiquè plurimè convenit; etenim omnes miseri et calamitosi nascuntur; nam que major calamitas esse potest, quam Deum habere iratum? At ille, amore Christi sui, nos non solum odisse desinit, sed etiam maximis beneficiis ornat, liberans animos nostros à morte, in qua perpetuè mansuri erant; oculos à lacrymis, ne amplius defleant damnationem suam; pedes à lapsu, ne graviore aliquo casu deinde præcipitent in mortem. Eripit autem Deus animos nostros à manifesto exitu, cum periculis omnibus peccata condonat, inde incredibilis lætitia, lacrymarumque finis existit. Liberat autem pedes nostros à lapsu, cum sum Spiritum sanctum nobiscum communicat, qui vires animi sic corroborat, ut stadium præceptorum suorum sine ulla periculosa offensione curamus. (Flamininus.)

Justin, dans cette expression, que l'espérance enflamme aussi l'amour.

Mais pourquoi cette espérance est-elle si formée? c'est, comme l'énonce le second verset, que le Seigneur a déjà écouté le Prophète, qu'il lui a prêté l'oreille. Et d'où sait-il que Dieu s'est rendu ainsi favorable? On a donc, conclut S. Augustin, dans ce peu de mots, l'exercice de la foi, de l'espérance et de la charité.

On y trouve aussi la reconnaissance; car le Prophète ajoute qu'il invoquera le Seigneur tous les jours de sa vie. Il n'y a dans le texte et dans les versions, que dans mes jours, où durant mes jours; mais cela désigne tout le temps de la vie; et c'est ainsi que l'entend S. Chrysostome, (and le Prophète dit ailleurs: Mes jours ont été créés comme l'ombre, il comprend tous les jours de la vie.

## RÉFLEXIONS.

La suite du psame fait voir un homme dans la tribulation; cependant il n'en dit pas moins, j'ai aimé, et c'est là le véritable amour. Il ne dépend point de la bonne ou de la mauvaise fortune; il est fixe, il reçoit de la main de Dieu tous les événements, et il lui en rend des actions de grâces.

J'ai aimé, dit ce Prophète; il ne croit pas qu'on puisse se contenter de ce verbe, soit dans le latin, soit dans le grec, soit dans le latin, ait cette signification; et pourquoy, d'ailleurs, la lui donner, puisque la signification ordinaire j'ai aimé Dieu, mais il y a de l'énergie à ne pas exprimer le nom de Dieu; c'est comme s'il ne pouvait avoir dans l'âme qu'un seul amour qui est celui de Dieu.

La raison que donne le Prophète de son amour, c'est que Dieu exaucera sa prière. Quelques-uns traduisent, parce qu'il est aimé; je préfère avec la paraphrase chaldaïque, avec saint Jérôme et tous les meilleurs interprètes, le futur. On voit, dit saint Au-

(1) Basil. Reg. fus. tract. tom. 2, p. 556.

Il ne faut jamais douter que Dieu ne nous exauce, quand nous lui demandons ce qui est dans l'ordre du salut, surtout quand nous lui demandons son amour. *S'il nous a donné son Fils unique*, dit l'Apôtre, *comment ne nous donnera-t-il pas tout avec lui ?* Mais que serait-ce que ce tout sans l'amour de Dieu ? ce ne serait absolument rien, et c'est nous donner ce tout que de nous donner cet amour.

*J'invokerai le Seigneur durant mes jours*. Il ne diffère point au temps de la mort, au temps de la vieillesse ; il ne dit point : *Quand j'aurai réglé telles ou telles affaires, quand j'aurai pourvu à l'établissement de ma famille, quand je serai délivré de tous les ennemis qui me persécutent* ; alors je consacrerai ce qu'il me restera de jours au service du Seigneur. Il dit : *Je l'invokerai durant mes jours* ; et y a-t-il un temps dans la vie qui ne soit pas du nombre de nos jours, ou plutôt qui ne compose pas nos jours ?

## VERSETS 3, 4, 5.

Il y a aussi trois versets dans l'hébreu ; mais divisés autrement que dans notre version ; cependant le sens est le même. Au premier verset le texte met : *Les câbles de la mort et les détresses de l'enfer*, c'est bien au fond la même chose. Les câbles de la mort sont les douleurs que cause la mort, avant que de frapper le dernier coup ; les détresses de l'enfer sont la crainte du tombeau, et cette crainte n'est causée que par le danger d'y tomber.

Au 5<sup>e</sup> verset, l'hébreu dit : *Je vous en conjure, Seigneur, délivrez mon âme (obsecro, Domine)*. On dit la même chose par cette expression, *ô Seigneur !* Le mot hébreu *נצח* se traduit même simplement par *ô*, aussi bien que par *obsecro*.

Le sens de ces versets est facile : c'est l'image d'un homme alligé, plus dans l'intérieur encore que dans l'extérieur. Il est entouré des douleurs de la mort, il rencontre partout la tribulation et la détresse ; mais sa confiance en Dieu n'est point ralentie ; il s'adresse à lui, il s'appuie sur sa miséricorde, sur sa justice, sur sa tendre compassion.

## REFLEXIONS.

La condition de l'homme est telle que les douleurs de la mort et l'effroi que cause le tombeau vont au-devant de lui, le rencontrent, et le mettent dans la nécessité de subir l'arrêt porté contre tout le genre humain ; mais, d'un autre côté, son erreur est telle qu'il va au-devant de la tribulation et de l'amertume, en recherchant les faux plaisirs de ce monde. Il ne peut pas éviter les douleurs de la mort, mais il pourrait se garantir des chagrins que ces passions lui causent. Heureux, du moins, quand par un retour sur lui-même il se détermine à implorer la miséricorde du Seigneur.

Ce Prophète dit : *Délivrez mon âme*, prière très-peu familière aux hommes de peu de foi. Ils désirent d'être délivrés de leurs maladies, de leurs disgrâces domestiques, de la persécution de leurs ennemis ; mais les misères de leur âme les touchent peu. Cette indifférence des hommes pour leur âme paraissait une sorte de mystère à S. Augustin. *Us vultent, dicit-il souvent, que tout ce qui leur appartient soit bon, et ils s'inquiètent peu que leur âme soit mauvaise. Que leur a donc fait cette âme, pour être exceptée du désir général qui les porte à ne s'attacher qu'à ce qui est bon ? Comment ne rougissent-ils pas d'être seuls mauvais au milieu de tant de bonnes choses qu'ils possèdent ?*

## VERSET 6.

Le traducteur : *Le Seigneur garde les hommes simples*, parce que c'est le sens de l'hébreu et les versions n'y sont point contraires.

Le Prophète énonce un des principaux traits de la miséricorde et de la compassion paternelle de Dieu ; c'est qu'il veille sur les hommes simples, et qu'on est sûr de sa protection, quand on se maintient dans

l'humilité, ou quand on lui représente humblement ses besoins et ses misères.

## REFLEXIONS.

*Le Seigneur garde les hommes simples*, c'est-à-dire, qu'il les aime, qu'il les protège, qu'il se communique à eux. Mais qu'est-ce qu'un homme simple ? Il faudrait un discours entier pour l'expliquer. Il en est de cette vertu comme de tous nos devoirs en général ; elle a trois rapports, à l'égard de Dieu, à l'égard des autres, à l'égard de nous-mêmes. L'homme simple à l'égard de Dieu traite avec lui sans hypocrisie, sans réserve, sans prétentions ; il reçoit tout de sa main, non-seulement avec soumission, mais avec actions de grâces. Tout lui est indifférent, pourvu qu'il aille tout droit à Dieu. Il ne désire ni faveurs singulières dans l'oraison, ni talents distingués pour procurer la gloire de Dieu, ni exemption de peines intérieures ; il est en la main de Dieu comme un enfant, il aime Dieu de tout son cœur, et il trouve excellent tout ce que Dieu lui donne.

Par rapport aux autres, l'homme simple est droit, franc, compatissant ; il n'est ni déceit, ni critique, ni dédaigneux, ni délicat ; il est vrai, ingenu, en défiance de son propre sens ; il voit toujours le bien dans les autres, il ne les soupçonne en rien, ne se fâche de rien, les prévient en tout, et ne se croit digne que de la dernière place.

Par rapport à soi-même, l'homme simple est fort attentif à ne conserver dans son cœur qu'un seul amour qui est celui de Dieu ; il regarde l'amour-propre comme ce qu'il y a de plus contraire à la simplicité. Sa foi est sans raisonnement, son espérance sans scrupules, et son amour sans bornes. Il déteste ses péchés, mais sans trouble ; il pense à la mort, mais sans crainte ; il redoute les jugements de Dieu, mais sans terreur ; il ne compte jamais que pour un jour, et ce jour il tâche de le passer dans l'occupation de l'amour.

## VERSETS 7, 8.

L'hébreu porte au premier verset : *Le Seigneur vous a récompensé, ou vous a rendu le bien qui vous était dû, ou qu'il vous avait promis*. On a remarqué ailleurs que le verbe hébreu *נצח* signifie aussi *faire du bien, conférer une grâce* ; et c'est en ce sens que l'on a pris ici les LXX. Il y a dans ce verset deux terminaisons chaldaïques, c'est-à-dire, le *jd* ajouté à deux mots, d'où quelques-uns ont conclu que ce Psaume avait été fait durant la captivité ; argument faible, puisqu'on trouve ailleurs des chaldaïsmes dans les livres mêmes qui ont sûrement précédé la captivité. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que ces chaldaïsmes ont été ajoutés lorsqu'Esdras rédigea les livres saints.

Au 11<sup>e</sup> verset, l'hébreu dit : *Vous avez délivré, au lieu de la troisième personne, il a délivré*. La paraphrase chaldaïque et S. Jérôme traduisent néanmoins à la troisième personne ; comme nos versions ; ce qui prouve que la leçon actuelle de l'hébreu n'est pas certaine. Mais après tout, cette variété de personnes ne change rien au sens.

Le Prophète, consolé par le secours divin, invite son âme à rentrer dans le repos, soit intérieur, soit éternel ; car il est fort vraisemblable que ce Psaume a trait aux biens de la vie future ; l'exemption de la mort, des larmes, des dangers de tomber, ne peut convenir qu'à la bienheureuse patrie. Ce serait une bien petite consolation pour un prophète, et pour ceux au nom de qui le Saint-Esprit le fait parler, que la délivrance d'un mal temporel et passager, laquelle ne le préserverait ni de la mort, ni des larmes, ni des écueils de cette vie.

Je crois cependant qu'il n'est pas absolument question ici d'entrer dans le repos éternel, mais de jouir de la paix intérieure dans l'espérance de ce bonheur futur. Ce Psaume est fait pour l'instruction des fidèles ; et quelle instruction plus nécessaire que

de les établir dans le repos intérieur, jusqu'à ce qu'ils passent au séjour où il n'y a ni mort, ni larmes, ni douleurs, ni deuil, ni souffrances ?

## REFLEXIONS.

Tous les hommes cherchent le repos, et ils ne se trompent que dans les moyens d'y parvenir. Les corps tendent au repos par la diminution de leur mouvement, et les hommes y tendent par l'agitation. Quand vous reposez-vous, peut-on dire au commerçant, au militaire, au courtisan, à l'homme d'étude, enfin à tous ceux qui ne cessent de se tourmenter dans ce monde pour les divers objets qui partagent les conditions de la vie ? A cette question personne ne répondrait qu'il ne se reposera jamais ; et au contraire tous se promettaient le repos quand ils seraient venus à bout de telles ou telles affaires qu'ils ont entreprises ; mais ils s'abusent tous ; car quand ils seraient parvenus au terme qu'ils se proposent, ils se rembarqueraient dans de nouveaux embarras, et après ceux-ci d'autres succéderaient encore, en sorte que ce serait une agitation sans fin et un mouvement qui ne cesserait qu'à la mort. Mais demandez au véritable serviteur de Dieu, à celui qui ne soupire que pour le repos de l'éternité, pourquoi il se donne aussi tous les mouvements qui remplissent ses jours. Il ne dira pas qu'il tend au repos dans cette vie ; il sait que le repos n'est point un fruit qui se cueille dans cette terre d'exil, dans cette région de larmes ; il dira que tous ses travaux tendent à jouir de la véritable paix qui n'est que dans le ciel. Cependant, comme son espérance est inébranlable, et qu'il sait, comme l'Apôtre, que celui qui lui a promis ce bienheureux repos est fidèle dans ses promesses, il a déjà un avant-goût de cet état infiniment désirable. Son âme est dans le repos, autant qu'il est possible à celui qui ne possède pas encore le souverain bien, d'être exempt de trouble et d'inquiétude. Dieu l'a retiré de la mort du péché ; il lui laisse encore les larmes de la composition, mais elles sont pleines de douceur ; il veille sur lui-même pour se préserver des chutes, mais il s'appuie sur le bras du Tout-Puissant qui le soutient, ou qui le relève. Cet homme travaille beaucoup, mais toutes ses peines fructifient pour l'éternité.

## Halleluia. CXV.

1. Credidi, propter quod locutus sum : ego autem humiliatus sum nimis.
2. Ego dixi in excessu meo : Omnis homo mendax.
3. Quid retribuam Domino, pro omnibus que retribuit mihi ?
4. Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo.
5. Vota mea Domino reddam coram omni populo ejus : pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.
6. O Domine ! quia ego servus tuus, ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ.
7. Dirupisti vincula mea ; tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo.
8. Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, in atris domus Domini, in medio tui, Jerusalem.

Halleluia. Sine inscriptione in fonte, in quo nec Psalmum per se constituit.

(1) In superioriorem Psalmum animadvertimus hunc Psalmum unâ cum superiore unicum carmen confiare

## VERSET 9.

Ce verset et le précédent sont presque dans les mêmes termes que le dernier verset du psame 55, où on lit : *Quantum eripuit animam meam de morte, et pedes meos de lapsu, ut placeam coram Deo in lumine vivorum*. Et c'est remarquable que, quoique l'hébreu dise en cet endroit-là : *Ut ambularem coram Deo in lumine vivorum*, la paraphrase chaldaïque traduit comme les LXX : *Ut placeam coram Deo in lumine vivorum*. Ici on trouve encore dans notre psame, selon l'hébreu, *je marcherai en la présence du Seigneur* ; et les LXX traduisent : *Je plairai au Seigneur*. Ainsi, *marcher devant le Seigneur et plaire au Seigneur*, c'est la même chose dans le langage des saints livres. Le P. Houbigant traduit : *Ambulabo coram Domino in regionibus vivorum* ; et il entend par ces régions des vivants, les terres qu'E.-C. devait parcourir dans la suite au moyen l'Évangile. Ce sens là est fort beau.

En reconnaissance des bienfaits qu'il avait reçus, le Prophète déclare qu'il fera tous ses efforts pour plaire au Seigneur, tandis qu'il vivra ; mais comme cette terre que nous habitons est plutôt la région des morts que celle des vivants, il est censé prophétiser sur l'état de la vie future ; car ce n'est que là proprement qu'on peut plaire parfaitement à Dieu. Ceux qui appliquent le psame au temps de la captivité, appellent régions des vivants la terre d'Israël, le pays de Chanaan, après lequel les captifs de Babylone soupiraient. Ce sens, s'il est unique, présente un objet fort mince pour un prophète.

## REFLEXIONS.

L'Apôtre disait : *Nous désirons de nous éloigner de ce corps, pour nous trouver devant le Seigneur ; c'est pour cela que nous nous efforçons de lui plaire, soit que nous soyons éloignés de lui, soit que nous soyons en sa présence*. Ce texte peut être regardé comme le commentaire de ce verset du Psalmiste. L'objet de l'Apôtre, comme du Prophète, est de plaire à Dieu dans cette vie, qui est néanmoins la région des morts, afin de lui plaire un jour dans l'autre vie, qui est proprement la région des vivants.

## PSAUME CXV.

1. J'ai cru, et c'est pour cela que j'ai parlé ; mais pour ce qui me regarde, j'ai été extrêmement humilié (ou alligé).
2. J'ai dit dans le trouble qui m'agitait : Tout homme est menteur.
3. Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il a répandus sur moi ?
4. Je prendrai le calice du salut, et j'invokerai le nom du Seigneur.
5. Je rendrai mes vœux au Seigneur en présence de tout son peuple ; le Seigneur regarde comme très-précieuse la mort de ses saints.
6. O Seigneur ! parce que je suis votre serviteur, ou votre serviteur, le fils de votre servante,
7. Vous avez rompu mes liens ; je vous offrirai donc un sacrifice de louanges, et j'invokerai le nom du Seigneur.
8. J'accomplirai en la présence de tout le peuple les vœux que j'ai faits au Seigneur ; ce sera dans les parvis de la maison de Dieu, et au milieu de ton enceinte, ô Jérusalem !

## COMMENTARIUM (1).

VERS. 1. — CREDIDI PROPTER QUOD LOCUTUS. De fidei firmitate et efficacità. *Credidi* (Deo, supple ut supradictum) in utroque argumentum ac propositum Patres et

riore Psalmo, vers. 2: *Propter quod locutus sum, fide in verba erumpente. Credidi Deo, quare non timui loqui propter persecutiones, non intermis dicere omnem hominem esse fallacem. Particulam *chi pro halchi* acceperunt, et recte, ex Apostolo, 2 Cor. 4, 15. Credidi Deo in meis malis et calamitatibus, propter quod locutus sum, liberè confessus sum, et dixi, citra metum, summà cum fiducia, fidem meam sum contestatus, ut intelligamus non tantum corde esse credendum, veram etiam ore confitendum. Hinc Christus: *Qui me confiteor coram hominibus, etiam ego confitebor coram angelis Dei*, Luc. 12, 8. EGO AETEN, etiam vehementer sim afflictus. Credidi quidem, sed non desii affligi et vexari. Vel, me autem homines afflixerunt, quia locutus sum liberè quicquid credebam. Chrysostomus explicat de Judæis multa in Babylone permissis. Alii de martyribus et Apostolis. Tu in genere.*

VERS. 2. — EGO DIXI IN EXCESSU MEO (1), in fugâ, discessu meo. Unde Hebraicè *bekaphki*, id est, in trepidatione meâ, et in præcipiti meâ evasione. Cùm plerique interpretum vident. S. Chrysostomus de liberatis jugo Babyloniæ Judæis explicat: Theodoros de Machabeorum calamitatibus inter Antiochi Epiphaniæ furas, non secus ac 114 Anastasius, vetus paraphrasis Græcæ, et Beda Venerabilis Ezechie tribuit, Semachochi metu soluto. Alii ad Davidem referunt, hostium injuriis libero, seu de proxima libertate securo; non proposita primum sententiâ de Judæis Babylone reversis insistentis. (Calmet).

(1) Variè admodum hunc versiculum exponunt auctores, ut alii referant ad quamdam quasi desperationem regni obnoxii, quod Samuel Davidi promissum, et in excessu quodam turbatus dixerit: *Omnia homo mendax, videlicet, ut etiam Samuel manifestus videatur; alii referant ad populum in captivitate Babylonica constitutum, et desperantem de promissis prophetarum; alii aliter exponunt. Sed non video quomodo ista et alia id genus coherent cum reliquis partibus hujus Psalmi. Ideo magis probò sententiam Euthymii qui hæc refert ad excessum mentis, per quem Propheta ascendit ad noxiam regionis vivorum, et dixerit in comparatione eius regionis, mendacium esse quicquid homines loquuntur de felicitate humanâ. Ego, inquit, qui humilissimi me valde, exaltatus à Domino ad mentis excessum, in eo excessu, videns quam falsa et fallacia sint quæ videntur hominibus vera et solida bona, dixi: *Omnia homo mendax*; id est, omnis homo, qui humano affectu loquitur de felicitate, et magnè æstimat bona mortalia et caduca, mendax est; vera enim et stabili bona non invenitur nisi in regione vivorum. Ex hæc expositione cessat obiectio, quam nomine sophistarum sibi ipse proposuit magnus Basilus: Si omnis homo mendax, igitur et David, qui est homo, mendax est; ergo mentitur cum dicit: *Omnia homo mendax*, ac per hoc sibi ipse contradicit, et dictum suum ipse destruit; hoc, inquam, sophisma cessat, quia per hominem intelligitur hoc loco homo humanus, affectu loquens, non auctore homo loquens Spiritu divino afflatus. Posses etiam dici aliud esse hominem semper mentiri, aliud esse mendacem; potest enim homo mendax aliquando vera loqui, præsertim si non ex se, sed Spiritu Dei loquatur; mendax enim dicitur homo, quoniam ex natura sua obnoxius est errori et falsitati. Quomodo intelligitur quod scribit Apostolus ad Rom. 5: *Est autem Deus verax, omnia autem homo mendax*, id est, solus Deus mentiri non potest, homines autem omnes mendacii sunt obnoxii; sed non continuo scribitur ut perpetuò mentiantur. (Bellarminus.)*

præceptis fugerem. Græcè *in tē tēraōn*, in stupore, pavore et perturbatione mentis, quod corripitur, cernens nihil persecutionem undique imminere, et obstupescens ad tanta pericula. Aliqui accipiunt pro mentis raptu, et elevatione ad Deum. MENDAX, fallax. A. Selomo et Apostolus, Rom. 5, 5, et alibi, Num. 25, 18. In homine non est sperandum, ab eo salus non est expectanda. Fallit, et mentitur ejus auxilium, est infidus, fidem datam, rebus relantibus, non servans. Deus contra verax, id est, fides, fidem et promissa in utraq; fortunâ retinens. Significat se in periculis desertum fuisse ab omnibus, juxta illud:

*Tempora si fuerint nubila, solus eris.*  
Mendacium hic non opponitur falsitati tantum, verum etiam vanitati et prævitati.

VERS. 3. — Quid retribuam Domino? Cùm ergo hanc salutem sim consecutus à solo Deo, quid retribuam Domino pro tot, tantisque erga me meritis et liberationibus? Quid post tot beneficia reddam reddere possim Deo? RETRIBUIT, tribuit, largitus est. Jam enim retribuendi verbum improprie sumitur; nam quis prior dedit et retribuatur illi? Rom. 11, Hinc Hebraicè priore loco *ahib*, redire faciam; posteriore, *tagmolthi*, à radice *Gamal*, tribuit; sive simpliciter, sive operis præcedentis ratione.

VERS. 4. — CALICEM SALUTARIS ACCIPIAM (1), calicem salutarium, vel testem et iudicem salvationis meæ: accipiam, offeram, sacrificabo scilicet, et habebō Domino. Libabo Domino vinum gratiarum actionis pro vitâ et salute, ipsius beneficio conservatâ. Alludit ad legis ceremoniam, in qua nulla oblatio sine libatione, et nullum festum, celebratis, convivium, in quo calix vini non benediceretur, et in orbem non daretur convivantibus gustandis in gratiarum actionis, charitatis et communionis sacræ symbolum, ad quem puto respectum à Luca, 22, 17 et 18, cùm de secundo Christi calice sic scripsit: *Et accipite post cenam calicem gratias egit, et dixit: Accipite et dividite inter vos. Amოდ enim dico vobis, quod non bibam de hęc generatione vitis, quousque Dei regnum veniat.* Commodè transferunt ad calicem Eucharisticæ, quod ejus typus esset libamina. Quin et calicem gratulariorum inter sacrificandum levare, et pro salute acceptâ vel postulata offerre solebant. Audi hic R. David: *Calicem salutem attollam; quasi dicit: Cùm agiabo convivium et hilaria, levabo calicem vini, et confitebor illi super eo in conspectu multorum, et*

(1) Gratias agam pro salute, illato calice, ut David aquâ illâ Bethleemica, 2 Reg. 25, 17. (Bossuet.)  
Quæ verba Kimchi sic explicat: Quum celebrabo convivium lætitiæ, attollam calicem vini, gratias agens Deo publicè pro salute mihi concessâ, Solebant quæ gravi ultra calamitate aut periculo emergerant, post victimas oblatas sacra celebrare convivium, in quibus gratias agebant Deo. Ita et Gratias: *Calicem salutis vocat calicem gratiarum actionis pro acceptâ salute, quem paterfamilias solebat ministrare suæ propinare. Poculum benedictionis, Matth. 26, 27.* Sensus igitur est: Solemniter Deo gratias agam in convivio sacro. Et nomen *Jove* *invocabo*, dicit Hebraicum, id est, Deum orabo, ut percat lavere, proprius adesse. (Rosenmuller.)

memorabo salutem ejus, quæ me ipse servavit. Atque hunc calicem vocat salutem. Chaldaeus, et R. Mose videntur exponere calicem partem, metaphoricè, de calice felicitatis æternæ, poculo nectareo, poeticè: *Calicem redemptionum et salutem speram in futuro seculo.* Alii, martyrium, afflictiones, è Cypriano, lib. 3, ep. 25, et Basilio, ut alibi sumitur, Luc. 22, 42, Matth. 20, 42 et 26, 22, q. d.: Parato animo hauriam quicquid mihi Dominus immererit. Paratus ero ad quælibet perferenda propter te. Qui calix est salutaris, quoniam in cœlum introducit.

VERS. 5. — VOTA MEA DOMINO REDDAM (1). Ad votivas oblationes et sacrificia restringit R. Mose, Levit. 22: *Nedaba*, inquit, absolutè est de donariis, quæ offeruntur ad adificationem ædis sacræ, *Neder* autem (votum) absolutè de sacrâ altaris, ut in Psal.: *Tibi sacrificabo hostiam laudis, et vota mea Domino reddam.* Rectius Aben-Ezra in genere. CORAM, in ecclesiâ, publicè. Liberatus persolvam quæ voti Dominus. PRETIOSA (2), rara, chara. Tanti suos astimat,

(1) Nota quod ait *coram omni populo ejus*; neque enim satis esse putabat David, si privatim, et, ut ita dicam, in sinu Deo de beneficiis acceptis gratias ageret, nisi etiam palam et publicè apud omnes gratitudinem testaretur suam. Sed apud quos præcipue? Apud fideles et Dei populum, quos sciret isto exemplo vel confirmandos, vel ad pietatem adducendos. Exemplum hoc ac factum Davidis documento cuique esse debet, quemadmodum non accenditur lucerna, ut ponatur sub modum, sed super candelabrum, quò luceat omnibus qui domo sunt, sic lucere debere lucem nostram coram hominibus, ut videant opera nostra bona, et glorificent Patrem nostrum, qui in cœlis est. Aliud est si quis eo solum consilio ut ostendet suas virtutes et justitiæ operam, prodit in lucem, non ut exemplo prosit: is enim in vitio est, nullaque propterea laudem promeretur apud Deum, qui tantum apud homines concupitur. Ideo quicquid agimus, ab hæc peste honorum operum humanâ gloriâ cavere debemus, quæ facit ut omnino illa pereant, et careant sua mercede. Danda potius opera est, ut quod in nobis est, lateamus, ac neciat nostra sinistra quid faciat dextera, tantummodo expectantes ab eo præmium, qui videt in abscondito, interest amicus nostris, et cogitationibus modis intervenit. (Maïs.)

(2) Hæc pars ferè se intelligitur, ut mors sanctorum pretiosa dicatur apud Deum, quia magnam habet remunerationem mors pro Deo suscepta. Verum hic sensus, etsi verissimus et bene conveniens sensui mystico, dum hic Psalmus martyribus tribuitur, non convenit sensui literali, sed plura Hebraicè dicitur mors sanctorum pretiosa apud Deum, quia eam tam magni faciat ut non teneat eam sinat inferri ab impiis sanctos persecutibus. Quo modo loquendi et

Dans l'Hebreu ce psame est joint au précédent; et l'edition grecque du Vatican, aussi bien que notre Vulgate dans l'edition de Clement VIII, continue les chiffres du psame 114, quoique ces deux versions comptent celui-ci pour le 115<sup>e</sup> du psautier. Il n'y a guère que cette autorité de l'Hebreu qui ait pu persuader qu'il ne fallait point séparer ce psame du précédent; car, en fait, il n'y a pas de grands rapports entre l'un et l'autre. Il y a des psames beaucoup plus semblables qu'on sépare néanmoins, et qui ont regardé comme des morceaux détachés. Mais quoi qu'il en soit, je vais l'expliquer tel qu'il est, et indépendamment du psame *Dilexi*. Il a pour titre: *Alléluia*, comme les précédents, par la raison que

ut eorum necem rarissime permittat. Tanti suos facit, ut eos non faciliè ab impiis necari sinat, ut jam sum sæpissime expertus. Sic Rabbinus. Nostris, magni pretii, gratissima, quoniam ad vitam introducit, ibid. Cyprianus, ut referatur ad illud Apostoli, 1 Cor. 15, 42: *Seminatur in ignominia, surgit in gloria.* Nos probum tanti est pretii coram Domino, ut pro eâ ipse vitam æternam reddat.

VERS. 6. — O DOMINE, QUIA EGO SERVUS TUUS. Sententia cadit in sequentem versum. O Domine. En Domine, qui tuus sum cultor, ac tuorum cultorum filius, dirupisti me vincula, meque liberasti à malis. Itaque *anna*, particula hic exclamantis, blanditiis; vel, juxta Kimchi et Aben-Ezra, Exod. 52, contentis: O certe, non obscantur, *obsecro*, quæso. Maluit alii esse aposiopesis. O Domine (promissa faciam), quia ego, etc. FILIUS ANCLIE TUÆ, non solum voluntate et adoptione servus tuus sum, verum etiam naturâ, tuus quasi vernaculus. Ad extenuationem sui, meminit ancille, et quia religiosior patre.

VERS. 7. — DIRUPISTI VINCLIA, calamitates, persecutiones dissipasti. HOSTIAM LAUDIS, sacrificium pacificum, in gratiarum actionem, *Toda*, de quo alio psalmo Basilus de confessione è cordis affectu proficiscente, sive de animi sacrificio, ut hanc hostiam oppugnat cruentis et Mosaicis.

VERS. 8. — VOTA MEA DOMINO REDDAM. Ex hoc versu Masoretae duos fecerunt, in ATRIBUS, ad ostium tabernaculi, ante quod erant atria virorum et feminarum. Vel est plurale pro singulari, pro syllepsin de atriis sacerdotum. In medio, intra te, è Jerusalem, extra quam non licebat sacrificare, ut docerem extra Ecclesiam, sive Ecclesie communionem, sacrificia à Deo non probari.

Sauil dicit Davidi, 1 Reg. 26, 25: *Nequaquam ultra tibi malefaciam, eo quod pretiosa fuerit anima mea in oculis meis.* Et Psalmo 71, pro eo quod nos habemus: *Et honorabile nomen coram coram illo, Hebraei habent: Et pretiosus sanguis coram coram illo.* Atque hic quidem sensus optime convenit sensui mystico, secundum quem per calicem salutis intelligitur calix sanguinis Domini; hic enim cum gratiarum actione offerri et sumi debet, eo quod mors omnium sanctorum et electorum Dei tanti habitus sit ab eo, ut pro eâ averteat Filium suum Unigenitum in hunc mundum miserit, et pro nobis in cruce mori voluerit. Quemadmodum mortem corporalem Davidis tanti leverat Deus, ut ne in illam David incidere, Philistæis irrurere occerit in terram Judaicam, quo sic à Davide obsecro Saul recedere cogere. (Jansenius.)

nous avons dite: ce mot est à la fin du psame *In cœlum*; on l'a transporté à la tête de *Dilexi*, et de *Credidi*, comme pour faire une suite de psame où le nom de Dieu est loué particulièrement. Ces *Alléluia* n'ont pas plus d'autorité que plusieurs autres titres.

La plupart des hébraïstes regardent ce psame comme faisant partie du précédent; ceux qui expliquent le psame précédent de la captivité des Juifs, continuent d'appliquer celui-ci au même sujet. Parmi les anciens, je ne connais que saint Chrysostome qui ait vu ici cette captivité. Son sentiment est d'un grand poids; mais la lettre du psame n'indique pas assez cet événement, pour qu'on soit obligé de prendre

le même parti. On ne voit dans ce cantique que des actions de grâces pour les bienfaits que le Prophète a reçus de Dieu après de grandes calamités. Quelles sont-elles ? L'histoire ne nous l'apprend pas ; mais nous trouvons ici des sentiments dont tout fidèle peut se faire l'application, surtout par rapport à l'état de bonheur qu'il espère dans la vie future. L'apôtre saint Paul a cité deux sentences de ce psaume, et je ne doute pas qu'il ne les ait prises dans leur sens le plus propre et le plus littéral.

## VERSET 1.

Cette version française paraît celle qui répond le plus exactement à nos versions. Selon Théron, on pourrait traduire : *J'ai crié, c'est pourquoi j'ai parlé, (et j'ai dit) je suis en j'ai été très-affligé. Ceci au reste ne forme pas une idée bien nette, à moins qu'on ne l'explique. Le sens est donc, selon plusieurs interprètes, que la foi du Prophète l'a engagé à parler, quoiqu'il fût fort affligé.*

Ce sens retombe assez dans celui de nos versions : *J'ai crié, et en conséquence j'ai parlé ; mais pendant ce temps-là j'étais fort affligé. La question, au reste, est de savoir ce que le Prophète a crié, ce qu'il a dit, et en quoi il était si affligé. Les partisans du système de la captivité de Babylone, et S. Chrysostôme, entre autres, croient que le Prophète, plein de foi, a annoncé la délivrance des Juifs, quoique d'ailleurs il fût lui-même encore très-grevé de son esclavage. On voit bien que, selon cette pensée, David ne peut être l'auteur du psaume.*

S. Augustin considère ici la foi et l'annonce de la vérité en général. Celui qui croit fermement, annonce aussi la vérité avec force ; mais en conséquence sa personne peut être exposée à de grandes afflictions. Tels furent les prophètes et les apôtres ; la foi les faisait parler, et cette sainte hardiesse leur attirait des persécutions. Ces tempêtes tombaient sur eux, mais non sur la vérité, qui est toujours tôt ou tard triomphante.

Il semble que ce sens est celui qu'a vu l'apôtre S. Paul : *La mort, disait-il, agit en nous, et la vie en nous autres ; or, parce que nous avons le même esprit de foi (que le Prophète), conformément à ce qui est écrit : J'ai crié, et c'est pour cela que j'ai parlé ; nous croyons aussi, et c'est pour cela que nous parlons. L'apôtre ne cite pas la partie du verset qui fait mention des afflictions ; mais il fait bien entendre qu'il a la même pensée que le Prophète, puisqu'il parle du danger de mort auquel il était exposé.*

Le Prophète annonce donc ici quelque objet de foi ; mais quel est-il ? Selon la pensée de l'apôtre ce serait la vie future et la résurrection. Selon le système des persécutions suscitées à David, ou celui de la captivité de Babylone, ce serait la délivrance de ces maux. On peut joindre ces deux sentiments, en regardant la délivrance des tribulations temporelles comme une figure du bonheur qui est réservé aux justes dans le ciel.

## RÉFLEXIONS.

Le psaume précédent commence par *J'ai aimé*, et celui-ci par *J'ai crié* ; le précédent par une ferme espérance d'être exaucé en conséquence de l'amour, et celui-ci par une confession authentique de la vérité en conséquence de la foi. Voilà toute la Religion. Il paraît d'abord surprenant que la première démarche soit l'amour ; mais ceci nous apprend une grande vérité, qui est que le cœur ne va jamais à la véritable foi, que quand il est incliné par la grâce, laquelle tend toujours à l'amour. C'est pour cela qu'il est si difficile de persuader ceux qui mettent des obstacles continus à la grâce, soit par leur vie déréglée, soit par l'orgueil de leur esprit. Ne nous étonnons point que les incrédules disent qu'ils ne peuvent croire : cela est vrai et le sera toujours, tant qu'ils seront ou corrompus ou orgueilleux. Leur cœur est fermé à la grâce, et leur esprit à la lumière. On ne les convaincra jamais par des arguments, de quelque force qu'ils

soient en eux-mêmes. S'ils avaient un vrai désir de connaître la Religion, ils devraient commencer par réprimer leurs passions, s'ils sont dans le libertinage, et par réchérir sur la faiblesse de leurs lumières, si c'est l'orgueil qui les domine. Ne nous étonnons pas que la Religion ait commencé par les petits et par les pauvres : ces hommes n'étaient point armés, si j'ose ainsi parler, contre les touches de la grâce. Ils ont aimé d'abord ce qu'il fallait croire. Les philosophes, les riches, les grands du monde, sont venus ensuite, mais c'est l'exemple des pécheurs qui les a entraînés ; et pour croire, ils ont pris, comme les pécheurs, des pensées d'humilité, de docilité, de détachement.

## VERSET 2.

S. Jérôme traduit : *J'ai dit dans l'étonnement qui me rendait comme stupide (in stupore meo) ; Aquila : J'ai dit dans ma fureur ; Symmaque : J'ai dit dans mon découragement ; la plupart des hébraïstes modernes : J'ai dit dans ma fuite précipitée ; le paraphraste Jean Deschamps : J'ai dit dans la tumulte (de mes pensées) ; et presque dans mon désespoir. Tout s'accorde donc à reconnaître ici une grande agitation d'esprit causée par l'affliction ; mais qu'a dit le Prophète ? Tout homme est menteur, ou sujet à mentir, à tromper ; car il ne s'en suit pas de ce texte que tout homme mente toujours. Il suffit que par défaut de lumière, ou par malice du cœur, tout homme soit capable de dire ce qui est faux. L'apôtre emploie cette sentence pour faire voir l'opposition qui est entre Dieu et l'homme ; Dieu la vérité même, et l'homme sujet au mensonge. Mais quelle est la pensée du Prophète, et pourquoi a-t-il dit dans son trouble, dans l'excès de son affliction, que tout homme est menteur ? c'est qu'il avait compté sur leur protection, sur leur commiseration, et que cet appui lui avait manqué. Les partisans du système de Babylone appliquent ce sentiment aux Israélites captifs. Ils avaient espéré quelque consolation de la part des hommes, et ils s'étaient été trompés dans leur espérance ; de là ils s'écrient que tout homme est menteur. S'il est question d'afflictions quelconques, on concevra que le Prophète, instruit par son expérience de la fausseté des consolations humaines, s'écrie d'abord que tout homme est menteur, et qu'il se tourne ensuite vers Dieu, qui seul peut le consoler en cette vie et le rendre heureux dans l'autre ; c'est ce qui se développe dans les versets suivants.*

S. Augustin ne voit ici que l'homme livré à sa propre faiblesse, aux tempêtes de ses passions ; il en est affligé, troublé ; il reconnaît que réduit à lui-même, il ne pourrait que se tromper et faire des chutes ; mais animé par la foi, il s'adresse à Dieu qui le fortifie de sa grâce, et il lui en témoigne sa reconnaissance.

Quelque sentiment qu'on prenne pour expliquer ce verset, l'usage qu'a fait S. Paul de la sentence : *Tout homme est menteur*, montre que la consolation de l'homme ne dépend que de Dieu, qui est vrai en tout ; car l'apôtre oppose expressément cette vérité de Dieu au mensonge de l'homme ; ce que le Prophète ne fait pas en termes si positifs, quoiqu'il le fasse équivalentement.

## RÉFLEXIONS.

Sans les lumières de la foi, l'homme sera toujours trompé et tromper. Il se fera illusion à lui-même, il la recevra des autres, et il la leur rendra à son tour. Les hommes sont si portés au mensonge, qu'ils ont déshonoré les vertus mêmes pour mentir et pour tromper. C'est une vertu que la politesse, et elle couvre tous les jours un million de mensonges ; c'est une vertu que la bienfaisance, et l'on en abuse pour séduire, pour corrompre, pour persuader tout le mal qu'on veut ; c'est une vertu que la prudence, et l'on sait la tourner en dissimulation, en artifice, pour attirer dans le piège ceux qu'on veut perdre. Il en est de même des talents, on les fait presque tous servir

à la fausseté et à la duperie. Rien de plus dangereux, par exemple, que le talent de parler ou d'écrire : on entraîne par là les auditeurs et les lecteurs dans des voies obliques d'où la vérité est bannie. La Religion a un caractère admirable ; elle est simple dans ses lois, dans ses expressions, dans ses conseils, dans ses promesses, dans ses menaces, dans les saints qu'elle forme ; elle travaille sur des sujets bien mal disposés, puisque tous les hommes sont portés au mensonge ; mais elle a la force de les rendre vrais tant pour eux-mêmes que pour les autres. *Ils étaient des hommes, dit S. Augustin, et elle les a faits des dieux, selon la parole de celui qui est la vérité, et qui dit : Vous meurserez comme des hommes, et vous êtes cependant des dieux et les enfants du Très-Haut.*

## VERSETS 5, 4.

Ces versets supposent que le Prophète a été consolé dans son affliction, malgré la perversité ou la faiblesse des hommes qui ne savent ou ne peuvent que tromper ; car voici le témoignage d'une pleine et authentique reconnaissance : *Que rendrai-je au Seigneur pour tout le bien qu'il m'a fait ?* Mais qu'est-ce que ce *calice de salut* que le Psalmiste se propose de prendre ? S. Chrysostôme l'entend des sacrifices où l'on faisait des libations ; S. Augustin, du *calice* des souffrances, selon l'expression de l'Evangile : *Pourvez-vous boire le calice qui m'est destiné ?* Les auteurs des *Principes discutés* disent : *Je recevrai la coupe salutaire d'une pleine liberté ;* je doute que ce soit le sens ; dans l'Ecriture, le *calice* est attribué au partage des terres, aux héritages, aux successions, mais point à la liberté. Dans plusieurs textes des prophètes, le *calice* est pris pour une potion amère. Selon cette analogie, il semble qu'on doit s'en tenir au sentiment de S. Augustin, et dire que le Prophète accepte le *calice* des tribulations, parce qu'il sait que ce breuvage lui sera salutaire. Peut-être a-t-il en vue la passion du Messie, laquelle est aussi appelée un *calice* ; c'est là véritablement le *calice de salut*, et c'est le moyen le plus excellent d'invoquer le nom du Seigneur. Je ne dois pas oublier que la paraphrase chaldaique semble avoir entendu ce sens ; elle traduit : *Calice redemptiois levabo mundo venturo ;* et, selon elle, ce serait le Messie lui-même, ou le Prophète qui parlerait en son nom. Le P. Houbigant explique ce *calice* de celui de J.-C., lorsqu'il dit au jardin : *Transfer à me calicem istum.*

## RÉFLEXIONS.

Il y a une très-sublime et très-héroïque pensée dans ce dernier verset. Le Prophète, accablé de tribulations, et dégoûté de la société des hommes, qui ne sont que faux, éprouve tout à coup les consolations que le Seigneur lui envoie ; et transporté par un mouvement subit de reconnaissance, il s'écrie : *Que rendrai-je au Seigneur pour toutes les faveurs dont il me comble ?* Puis, s'élevant au-dessus de toutes les craintes humaines, il s'engage à recevoir désormais avec des actions de grâces toutes les afflictions que la Providence lui ménagera ; il les regarde comme la voie la plus propre à le conduire au salut, comme le tribut de louanges le plus agréable qu'il puisse rendre à Dieu.

On a tout-à-fait raison de dire qu'un juste sous la loi était dès ce temps et avant la naissance du Messie un vrai chrétien. Tous ses sentiments étaient conformes aux principes du christianisme : et quoiqu'il n'eût pas sous les yeux la croix de J.-C., il l'embrassait déjà par ses desirs, il s'y attachait par la foi qu'il avait dans le Rédempteur. Je prendrai le *calice du salut*, quelque amer qu'il puisse être. C'est le résultat de toutes les considérations qu'on peut faire sur la vie présente, et sur la mort qui en est le terme. C'est l'abrégé de tout l'Evangile. *La paix ne nous viendra, dit S. Augustin, que quand nous aurons été privés de notre mortalité. C'est pour ce unique objet que nous devons travailler ; c'est pour cette paix que nous sommes*

consacrés par les sacrements, que nous sommes instruits par les œuvres et par la doctrine de J.-C., que nous avons reçu le gage de son Saint-Esprit, que nous sommes enflammés de son divin amour. La vie de cette paix nous console dans toutes nos disgrâces, elle nous donne des forces pour supporter toutes les tribulations, parce que cette paix est la possession même du royaume où il n'y a ni tempêtes ni trouble à craindre.

## VERSET 5.

Il y a deux versets dans l'hébreu : et les deux parties qui forment celui-ci dans notre version, sont en fait comme deux sentences détachées. Dans la première, le Prophète assure qu'en reconnaissance des bienfaits qu'il a reçus du Seigneur, il s'acquittera des devoirs de son culte en la présence de tout le peuple fidèle ; dans la seconde, il dit que la mort des justes est précieuse aux yeux de Dieu. Quelqu'un donne-t-il à cette pensée ou à ce verset un sens que je n'estime pas vrai dans sa généralité ; ils disent : *La mort des justes est un objet si cher aux yeux de Dieu, qu'il ne la permet pas aisément. Outre que l'hébreu n'oblige point à traduire ainsi, toute l'histoire des deux Testaments prouve que Dieu a permis très-souvent la mort des justes, et même la mort la plus violente. Il est vrai qu'il la venge en ce monde ou en l'autre ; mais il n'est pas vrai qu'il l'empêche ordinairement par des moyens extraordinaires ; les exemples en sont rares, et quand il fait ces sortes de prodiges, c'est pour manifester la force de son bras. En un mot, Dieu a permis dans tous les temps que les plus saints hommes fussent victimes de la fureur et de la tyrannie des méchants. Mais il est très-certain que la mort de ces justes est très-précieuse aux yeux du Très-Haut, et qu'il les récompense au centuple du sacrifice qu'ils lui font de leurs jours.*

Quelle est au reste la liaison de ces deux parties du verset que l'explication car quoiqu'elle ne paraisse pas au sous-d'œil, il y en a une. Je crois que le Prophète, sous le nom de *voeux* qu'il veut rendre au Seigneur, comprend le sacrifice de tout ce qu'il possède, et de sa vie même ; car, ajoute-t-il, quand je devrais être exposé à mourir pour la gloire de Dieu, je sais que la mort des justes est très-précieuse à ses yeux.

Il y a dans l'hébreu le petit mot *et* qui n'est pas rendu dans les versions, et qui signifie *etiam* ou *amen*. Je rendrais certainement ou dès à présent mes vœux, etc.

## RÉFLEXIONS.

Il ne peut y avoir rien de plus précieux aux yeux de Dieu que la mort des justes, puisqu'ils ont été rachetés au prix du sang de son Fils, et qu'ils ont su mettre à profit la grâce d'une si haute rédemption. L'Ecriture dit ailleurs que la mort des pécheurs est très-mauvaise, et c'est par la même raison que celle des justes est très-précieuse. Les reprochés ont abusé du sang de J.-C., c'est ce qui rend leur sort infiniment déplorable. Les saints ont recueilli avec soin les fruits de ce sang versé pour eux, et c'est ce qui les dève à un si haut degré de gloire.

Qu'il y a de grandeur et d'instruction dans ce mot de notre Prophète : *La mort des justes est précieuse en la présence du Seigneur !* Cette bienheureuse mort arrive en sa présence ; il y préside par sa grâce, par ses sacrements, par les consolations qu'il repand dans leur âme. Il ne leur épargne pas les douleurs insupportables de l'état où le corps se trouve ; il faut que ce qui est arrivé à J.-C. même, leur arrive, qu'ils sentent le poids de leur mortalité. Mais que ce moment est court, que ces tribulations sont légères, en comparaison du bonheur immense qui leur est réservé !

## VERSETS 6, 7.

Il y a aussi deux versets dans l'hébreu ; mais le premier finit après *incola mea*, ce qui favorise notre version française ; car on voit que c'est parce que Dieu a pris en considération la qualité de son serviteur, dont se pare le Prophète, qu'il a rompu

ses liens. Je ne crois pas qu'on puisse traduire ici, comme quelques-uns : Rompez-mes liens.

Quels sont les liens dont le Prophète dit qu'il a été délivré ? La réponse dépend du parti qu'on prend sur l'objet du psaume. Les partisans du système de la captivité de Babylone disent que ce sont les liens où gémirent les Juifs dans la Chaldée. Les saints Pères croient que ce sont les liens des péchés ou de cette vie. Ceux qui appliquent le psaume à David, expliquent ces liens de la contrainte où il vivait sous Saül, ou des tribulations qu'il éprouva au sujet de la révolte d'Absalom. Ce mot est si général, qu'on peut l'appliquer à toute espèce de disgrâces, de tentations, de calamités. Tout fidèle peut dire que, par la grâce divine, il a été délivré des liens de l'enter ; et en mourant, qu'il est délivré des liens de ce corps de péché.

Le Prophète se dit le serviteur de Dieu et le fils de sa servante ; ce qui comprend l'aveu de la plus grande dépendance ; car chez les anciens l'esclavage dépendait de la mère. Si la mère était esclave, son fils l'était aussi ; chez les Hébreux, où l'esclavage était plus doux, jamais le fils d'une femme esclave n'était considéré admis aux successions.

Le Prophète promet ici des sacrifices d'actions de grâces, et d'invoquer le nom du Seigneur, c'est-à-dire, de demeurer inviolablement attaché à son culte.

RÉFLEXIONS.

Tous les hommes naissent dans la dépendance de Dieu mais tous ne sont pas les serviteurs de Dieu dans le sens qu'entend le Prophète. Les serviteurs de Dieu comme Moïse le répète tant de fois aux Israélites, sont ceux qui le craignent et l'aiment de tout leur cœur. Les serviteurs de Dieu, comme l'Apôtre l'enseignait aux premiers fidèles, sont ceux qui ne vivent plus sous le joug du péché, ceux qui ne s'étudient plus à plaire aux hommes, ceux qui ne font voir dans leur conduite que de la douceur, de la condescendance, de la patience, de la modestie.

Il faut être, dit S. Augustin, non seulement les serviteurs de Dieu, mais les enfants de la servante de Dieu, c'est-à-dire, de l'Eglise, hors de laquelle on invoque en vain le nom de Dieu, on souffre même en vain le martyre. Il n'y a, dit l'Apôtre, qu'un Dieu, qu'un J.-C., qu'un baptême, qu'une foi, et qu'un seul corps dont J.-C. est le chef, et ce corps, c'est l'Eglise ; de même donc que les membres du corps humain ne vivent point hors du tout qui est ce corps, ainsi les fidèles n'ont point de vie hors de l'Eglise, qui est le corps de J.-C.

L'homme est lié de quatre chaînes que Dieu seul peut rompre : celle de son propre corps, dont S. Paul désirait si ardemment être délivré ; celle du péché, auquel, selon le même apôtre, on obéit pour la mort ; celle de la concupiscence qui faisait gémir si amèrement

Halleluia. CXVI.

Hebr. cxvii.

- 1. Laudate Dominum, omnes gentes ; laudate eum, omnes populi ;
- 2. Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum.

Halleluia, claudit superiorem psalmum, secundum Masoretas, ut hic sit ἀναμνηστικόν. Secundum Septuaginta hunc incipit, pro inscriptione. Et certè nihil ejus argumento latius annotari potuit.

(1) Bona hoc carmen ad Ezechiam refert, qui gentes conversum solis cursum admiratas docet, hujus duobus superioribus jungimus, explicamusque uti gratiarum actionem captivorum Babylone reducent, profanas gentes hortantium, ut simul Dei manum agnoscant, qui se ab exilio revocatis, extimium misericordiæ et veritate sue specimen exhibuerat. Ce-

ment ce maître des gentils ; enfin celle du tombeau, que le Prophète appelle les chaînes de l'enfer. Dieu rompt la première de ces chaînes selon les décrets de sa providence, et nul n'est en pouvoir ou en droit d'accélérer ou de retarder le moment de cette délivrance. J.-C. a rompu la seconde, en se faisant victime du péché ; il ne s'agit que de recueillir les fruits de ce grand sacrifice. La troisième ne se rompt entièrement qu'au moment de la mort, mais la grâce de J.-C. en diminue le poids dans les âmes fidèles qui l'invoquent avec confiance. La dernière ne sera rompue qu'au jour de la résurrection générale, et ce sera l'effet de la toute-puissance de celui qui donne la mort et qui vivifie. L'homme aurait assez d'occupation durant sa vie mortelle, s'il voulait ne penser qu'à ces quatre liens, s'il les considérait dans leur origine, dans leurs rapports, dans leurs suites, et dans les promesses qui lui ont été faites d'une entière délivrance.

VERSET 8.

C'est en partie la répétition du cinquième verset. Le Prophète ajoute qu'il remplira ses vœux à l'entrée de la maison de Dieu et au milieu de Jérusalem. C'est pour marquer l'union qu'il veut entretenir avec tout le peuple de Dieu, et la dévotion qu'il a pour la loi qui avait désigné le temple comme le centre unique des exercices de la religion. Les saints Pères ont encore vu ici une figure de l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de culte qui puisse être agréable à Dieu.

RÉFLEXIONS.

Il faut honorer Dieu au milieu de son peuple, c'est-à-dire, conserver l'union avec tous les fidèles, regarder tous les fidèles comme les membres d'un même corps, édifier tous les fidèles par les saints exercices de la Religion. Si l'hyperbole qui prend le masque des vertus est un grand mal, le respect humain qui arrête le cours des vertus est quelquefois un plus grand ; si le premier de ces vices décele une âme double et perfide, le second manifeste un cœur lâche et capable de détruire le culte de Dieu, parce qu'il n'a pas la force de le maintenir. Ce doit être dans le temple de Dieu et à Jérusalem qu'on s'acquitte des devoirs de la religion ; c'est-à-dire, qu'il faut être à l'Eglise et de l'Eglise pour offrir des vœux dignes de monter au trône de l'Eternel. Nous avons, dit saint Augustin, un père qui est Dieu, nous avons une mère qui est l'Eglise ; l'un et l'autre sont éternels, et c'est pour cela qu'ils nous ont engendrés à la vie qui n'a aucun point de fin. Celui, dit saint Jérôme, qui mange l'agneau hors de la maison dont Pierre est le fondement, ne peut être qu'un profane : il se perdra comme tous ceux qui ne furent point dans l'Arche de Noé durant le déluge.

PSAUME CXVI.

- 1. Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, célébrez tous sa gloire.
- 2. Parce que sa miséricorde s'est affirmée sur nous, et que la fidélité du Seigneur subsiste éternellement.

COMMENTARIUM (1). ginta hunc incipit, pro inscriptione. Et certè nihil ejus argumento latius annotari potuit.

lehorrima hæc libertas inter nobilissimas humanæ redemptionis, Christi sanguine comparata, figuræ numeratur. (Calmet.)

Hunc Psalmum omnium brevissimum declarat Apostolus ad Rom. 5, ubi dicit Christum fuisse ministrum circumcisiois ad confirmandas promissiones patrum ; gentes autem debere super misericordiâ honorare Deum, et allegat hæc verba : Laudate Dominum, om-

VERB. — 1. LAUDATE DOMINUM, OMNES GENTES. DE beneficiis Messie Psalmum intelligi etiam Hebræi confitentur, ut R. David, inter que maximum, gentium vocatio, ut ex solâ misericordiâ illæ Deum honorent ; Judæi autem ex promissionibus. GENTES, pagani, Populi, Judæi, Euthymius. Et certè utrisque diversa verba attribuantur. Gentes, halelu, letæ et

vos gentes, et magnificate eum, omnes populi. Ex quo intelligimus Prophetam hoc loco alloqui totam Ecclesiam ex gentibus et Judæis congregatam, eamque hortari ad laudandum Deum, quod misericordiam et veritatem erga eam ostendat. Sed observandum est, cum Apostolus dicit : Gentes super misericordiâ debere honorare Deum, ad Judæos autem pertinere veritatem, quam Deus ostendit confirmando promissiones patrum, non esse sensum, ad Judæos non pertinere misericordiam, sed ad gentes pertinere solam misericordiam, ad Judæos autem misericordiam et veritatem ; quia licet miserit Deus ad Judæos Messiam, ut impleat promissiones patrum, tamen promissiones non ex meritis eorum, sed ex merâ misericordiâ processerunt, sic, cum occidit Zacharias, Luc. 1 : Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti ; et hoc tractat ad demonstrat Apostolus ad Rom. 5 : Omnes peccaverunt, et egent gloriâ Dei, et persequitur hoc argumentum usque ad finem capituli undecimi, ubi dicit : Constat Deus omnia in incredulitatem, ut omnium miseretur, et idem docet in totâ Epistola ad Galatas, et ad Ephes. 2 : Eramus et nos nativâ filii iræ, sicut et ceteri. (Bellarminus.)

Hortatur Psaltes gentes omnes ut Dei clementiam ac fidem erga Judæos prædicent. Nec obstat Rom. 15, 11, nam sensus mysticus et allegoricus est de Christo, simplex autem et literalis de Davide. (Muis.)

Ad tempora Messie pertinere psalmum, ut patet ex Rom. 15, 11, et id falsè statuit Kimhi, qui sic scribit : Hic psalmus duobus solis versibus constat, quod innuit in diebus Messie omnes populos in duabus classibus fore : Israelæm, quæ tant in lege sua, et gentes, in altera parte, in septem præceptis (Noë) et utrosque celebraturus Jah. Teneamus, quod concedunt, gentes celebraturas Deum sine jugo legis ceremonialis. At clamat Scriptura (vet. Test.) Judæos et gentes idem verbum Dei excepturus, proliens Hierosolymis ad gentes ; Christum eandem legem daturum Judæis et gentibus ; servituros Deo humero uno ; unum ovile futurum, non duo. (Cocceius.)

Prædicatur hic vocatio gentium, Rom. 15, 11. (Muis.) Hortatur hic omnes gentes, ut Deum laudent propter Messiam venturum, in quo benedictiæ erant, etc. (Molanus.)

NOTES DU PSAUME CXVI.

Ce psaume a encore pour titre : Alleluia, qui est emprunté de la fin du précédent. Ce mot convient ici, puisque c'est une invitation faite à toutes les nations et à tous les peuples de louer le Seigneur.

Ce psaume (1) est non-seulement très-court, mais le plus court de tout le psautier, puisqu'il est le seul qui ne comprenne que deux versets.

On ne peut pas douter qu'il ne regarde la vocation des gentils, puisque S. Paul le cite à ce sujet, dans son Epître aux Romains. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire un titre de vaine gloire, la délivrance des Juifs captifs à Babylone. L'Apôtre prouverait peut de chose, si le Prophète avait eu cet objet en composant ce psaume. Il est vrai qu'on a recourus aux deux sens littéraux, pour justifier la citation de S. Paul, mais l'usage de ces deux sens n'est pas recevable partout, il ne l'est que quand la lettre indique

(1) Le P. Houbigant remarque que dans deux manuscrits ce psaume est joint au psaume précédent, et le même critique ajoute quod quidem melius.

hilariter colite, celebrate Dominum. Populi, sab-behu, laudate simpliciter, mitigatæ. Quasi major fuerit Ecclesiæ et gentibus potissimum collectæ latitudinis occasio, quam Synagoge, ob copiosiorum gratiam et non minorem salutis spem. Possunt etiam gentes populorum vocabulo adhiæ, ut idem dicit utroque membro, per epexegetis.

VERB. 2. — QUONIAM CONFIRMATA EST (1). EX GRÆCO ἐπιβεβαιώθη, et ex Hebræo gubar, id est, roborata, sive multiplicata est, invalidi (ut non possit à creditibus eripi) ipsius erga nos misericordiæ, qui in vos, ô gentes, redundabit ; nempe humani generis per Christum redemptio, et cum Deo reconciliatio. VERITAS, fides, misericors constantia ; quasi dicit : Gentes de misericordiâ Judæi de veritate Deum laudent. Nam misericordiâ dicitur, quando nulla intercedit promissio ; veritas, quando præstantur promissa. Gentes ergo pro misericordiâ glorificent Deum, quod Christum nulla intercedente promissione et pacto sint consecutæ ; Judæi autem, quod ipsi, ad confirmandas patrum promissiones, pro veritate Dei sit exhibitus. Ita hunc locum tractat Apostolus, Rom. 15, 8, 9, 10.

(1) Quasi dicit, inquit Grotius : Plus nobis boni fecit quam gentibus aliis. Is ergo de Judæis solis intelligit ; alii aliter.

SUPER NOS, scilicet Israelitis et gentibus, qui nunc unum corpus facti sumus (Gejerus). Quod super nos ait David, sequè gentes accensit, ideo factum, quod intelligeret nullam futuram Judæorum, et gentium distinctionem. (Muis.)

MISERICORDIA DEI, illa mirum quam Deus Abraham promiserat, ut esset pater multarum gentium ; quod ante vocationem gentium non erat perfectè impletum.

VERITAS, i. e., fidelitas Dei durat ad finem mundi ; quia, licet Judæi obdurati, adeoque excisii essent, gentes tamen inscite erant, adeoque promissum Abraham, ut esset pater, etc., Dei impletum. (Romanotus.)

ET VERITAS DOMINI MANET IN ÆTERNUM. Veritatem appellat fidem, diciturque constantiam. Quod si fides Dei semper iniolata manet, pro certo habere debemus, illum promissa nobis esse facturum ; promisi autem vitam beatam et sempiternam, si pietatem coleremus atque omnem salutis nostræ fiduciam in Christi sanguine et meritis repereremus. (Elaminus.)

clairement des faits certains dans l'une et l'autre alliance. Ici rien ne désigne l'invitation que feraient les Juifs à tous les peuples, de reconnaître la main de Dieu dans la délivrance de la longue captivité de Babylone.

VERSET 1.

Il y a deux différents mots Hébreux pour exprimer les louanges qu'on doit à Dieu ; le premier signifie simplement louer le Seigneur ; le second exprime le par des louanges ; aussi l'Apôtre dit : Laudate Dominum, omnes gentes, et magnificate eum, omnes populi. Il y a aussi quelquefois de la différence entre les nations et les peuples. Le premier mot désigne les Gentils, et le second les Juifs dispersés dans les différentes contrées du monde. Cette distinction est autorisée par les apôtres expliquant le second psaume. Quare frangerant gentes, etc. On pourrait dire cependant que les nations et les peuples ne signifient que les Gentils, et que le Prophète se sert de ces deux mots pour indiquer leur totalité, leur universalité. Ce langage est assez familier aux écrivains sacrés,

comme quand il est dit : *Manus tua gentes disperdit,.... afflixisti populos.*

Ce premier verset invite donc toutes les nations de la terre, sans distinction de pays, de langue, de lois et de coutumes, à louer et à exalter le Seigneur, qui est appelé ici du nom propre de Dieu *Jehovah*, pour marquer que le même Dieu qui s'était manifesté aux Juifs depuis tant de siècles, devait être reconnu des Gentils par la prédication du Messie.

## RÉFLEXIONS.

Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu d'écrivains qui aient annoncé que le Dieu qu'on adorait parmi ce peuple serait reconnu de toutes les nations du monde. Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu aucune tradition constante que le Dieu de ce peuple serait un jour le Dieu que toutes les nations adoraient. Chez aucun peuple, hors la nation juive, on n'a dit que de ce peuple sortirait celui qui ferait connaître à toutes les nations celui qu'elles devaient reconnaître un jour. Enfin, chez aucun peuple, hors la nation juive, il ne s'est conservé des livres qui fassent foi des trois points précédents; et ce qui est plus étonnant encore, c'est que ces mêmes livres soient révévés de cette nation juive qui subsiste, et qui ne les entend pas, ou qui les entend mal.

Quand les Juifs qui subsistent aujourd'hui, lisent ce psalme si court que nous expliquons, ils devraient dire : Ou ce que le Prophète dit est arrivé, ou ce Prophète était un prophète de mensonge. Ils se gardent bien de taxer la bonne foi du Prophète; ils reconnaissent qu'il a dit une vérité en annonçant que les Gentils reconnaîtraient le Dieu des Juifs. Ils voient qu'en effet ces gentils ont reconnu et reconnaissent ce Dieu; ils voient qu'ils l'ont reconnu par la prédication de J.-C. Cependant ils rejettent J.-C., cela nous paraît inconcevable : cela est vrai cependant, cela a été prédit, et cela arrive comme il a été prédit. Conclusion. Le Prophète nous met en main dans ce psalme de deux lignes une démonstration de la vérité du christianisme.

## Halleluia. CXVII.

Hebr. cxviii.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.
2. Dicat nunc Israel quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.
3. Dicat nunc domus Aaron, quoniam in seculum misericordia ejus.
4. Dicant nunc omnes qui timent Dominum, quoniam in seculum misericordia ejus.
5. De tribulatione invocavi Dominum, et exaudivit me in latitudine Domini.
6. Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.
7. Dominus mihi adjutor, et ego despiciam inimicos meos.
8. Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine.
9. Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus.
10. Omnes gentes circumierunt me, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.
11. Circumdantes circumdederunt me, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.
12. Circumdederunt me sicut opes, et exarserunt sicut ignis in spinis, et in nomine Domini, quia ultus sum in eos.

## VERSET 2.

Voilà les motifs des louanges qui sont dues au Seigneur : c'est que sa *miséricorde s'est affirmée sur nous*; premier motif; c'est que sa *vérité ou sa fidélité subsiste éternellement*; second motif. Le Prophète, dans l'exposition du premier, ne se sépare point des Gentils; il ne dit point parce que sa *miséricorde s'est affirmée sur vous*; quoique cela soit aussi très-vrai. Mais il reconnaît le besoin qu'il avait aussi de la *miséricorde*; et c'est pour cela qu'il se joint à tous les peuples de la terre. Dans l'expression du second motif, il dit encore quelque chose de commun à lui fidèle dans ses promesses, c'est que Dieu s'est montré et à tous les peuples, c'est que Dieu s'est montré au prochain; mais il insinue une distinction par rapport aux Juifs; car les Juifs seuls ayant été les dépositaires des promesses et des livres qui les contiennent, eux seuls ont pu rendre témoignage à la fidélité de Dieu. Cette miséricorde au reste et cette fidélité ont paru dans l'avènement du Messie, parce que, dit S. Jean, la *grâce et la vérité ont été données.*

Dans l'Hebreu, il y a proprement : *Parce que sa miséricorde sur nous a prévalu, et que la vérité du Seigneur pour l'éternité*, ou sous-entend est, selon le style de la langue sainte.

## RÉFLEXIONS.

En Dieu, en J.-C. et en nous qui prêchons l'Evangile, dit l'apôtre S. Paul, il n'y a point de *oui* et de *non*, il n'y a qu'un *oui*; c'est-à-dire, que toutes les promesses de Dieu ont été accomplies par J.-C., et que les apôtres de J.-C. sont fidèles à représenter ces promesses et leur accomplissement. Telle est la vérité et la fidélité de Dieu. Elle est infiniment consolante pour les justes, infiniment terrible pour les impies. Il n'y a point de *oui* et de *non* dans cet être immuable; tout ce qu'il a dit, arrivera : mais s'il a fait des promesses aux fidèles adorateurs de son nom, il n'a pas moins menacé les incrédules, les endurcis, les ennemis de sa parole.

## PSAUME CXVII.

1. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.
2. Qu'Israël dise présentement, que le Seigneur est plein de bonté, que sa miséricorde est éternelle.
3. Que la maison d'Aaron dise présentement, que sa miséricorde est éternelle.
4. Que tous ceux qui craignent le Seigneur disent présentement, que sa miséricorde est éternelle.
5. Dans la tribulation j'ai invoqué le Seigneur, et le Seigneur m'a exaucé en me mettant au large.
6. Le Seigneur est mon appui; je ne craindrai pas ce que pourront me faire les hommes.
7. Le Seigneur est mon appui; je regarderai avec mépris mes adversaires.
8. Il est plus avantageux de se confier dans le Seigneur, que de se confier dans l'homme.
9. Il est plus avantageux d'espérer dans le Seigneur, que d'espérer dans les princes.
10. Toutes les nations m'ont environné; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.
11. Elles m'ont investi du toutes parts; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.
12. Elles m'ont environné comme un essaim d'abeilles, elles ont voulu me dévorer, comme le feu dévore des épines; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'elles.

15. Impulsus, eversus sum, ut caderem, et Dominus suscepit me.
14. Fortitudo mea, et laus mea, Dominus, et factus est mihi in salutem.
15. Vox exultationis et salutis in tabernaculis iustorum.
16. Dextera Domini fecit virtutem; dextera Domini exaltavit me; dextera Domini fecit virtutem.
17. Non moriar, sed vivam, et narrabo opera Domini.
18. Castigans castigavit me Dominus, et morti non tradidit me.
19. Aperite mihi portas justitiæ; ingressus in eas confitebor Domino: hæc porta Domini, iusti intrant in eam.
20. Confitebor tibi, quoniam exaudivisti me, et factus es mihi in salutem.
21. Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.
22. A Domino factum est istud; et est mirabile oculis nostris.
23. Hæc est dies quam fecit Dominus: exultemus, et lætemur in eâ.
24. O Domine, salvum me fac! ô Domine, benè prospere! benedictus qui venit in nomine Domini.
25. Benediximus vobis de domo Domini: Deus Dominus, et illuxit nobis.
26. Constituite diem solemnem in condensis, usque ad cornu altaris.
27. Deus meus es tu, et confitebor tibi: Deus meus es tu, et exultabo te.
28. Confitebor tibi, quoniam exaudivisti me, et factus es mihi in salutem.
29. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.

## COMMENTARIUM (1).

(1) Sublime ac nobile est orationis genus: argumentum illustre et magnificum. Epinicum esse carmen videtur. Pericula hic describuntur quæ occurrerunt, ac prodigiosa planè evadendi ratio. Omnes Israelitarum ordines, usque simul qui, genere ab Israelitis alieni, eundem Deum venerantur, vocat, ut ad colendam illius manum confluant, qui et opem populo tulit et victoriam largitus est. Dialogi sui fabulæ artificè elaboratus est psalmus; primum enim ipse auctor personam agit, deinde Levitæ, tum populus, ac demùm Psalmista.

Origenes, Theodoretus, et Beda Venerabilis, quibus nonnulli recentiorum suffragantur, scriptum alunt post captivitatem, cum Israelis hostes, in perniciem populi mox in patriam reversi conspirantes, Deus dissipavit et probro affecti, ex Joëlis, Ezechielis, Michææ et Zachariæ vaticiniis. Peculiari dissertatione demonstravimus hoc psalmo hisque prophetarum oraculis mortem spectari Cambysis, ejusque exercitûs cladem in Palestina. Versiculum 22 hujus psalmi usurpare videtur Nehemias, Ierusalem narrans quâ Judæorum hostes turbati sunt, cum absolute Hierosolymorum membra conspexerit: *Factum est ut time-rent universæ gentes, et conciderent intra semetipsas, et scirent quòd à Deo factum esset opus hoc.* Satis probabiliter censemus hanc opinionem, minimè neglectâ alterâ que de Christo ejusque Ecclesiâ carmen interpretatur, sanctissimis sacrorum novi Testamenti auctorum Patrumque vestigiis insistens.

Receptorum plerique Davidi tribuunt, scriptum-

15. Poussé (*par tant d'ennemis*), j'ai été sur le point de tomber; mais le Seigneur m'a soutenu.

14. Le Seigneur est ma force et l'objet de mes louanges; il est devenu l'auteur de mon salut.

15. Ainsi entend-on dans le pavillon des justes des cris de joie et d'actions de grâces, pour le salut qu'ils ont obtenu.

16. La main du Seigneur a déployé sa force; la main du Seigneur m'a exalté; la main du Seigneur a déployé sa force.

17. Je ne mourrai point, je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur.

18. Il m'a instruit par des châtimens, mais il ne m'a point livré à la mort.

19. Ouvrez-moi les portes de la justice; j'y entreraï, et je louerai le Seigneur. C'est la porte du Seigneur, les justes y entrent.

20. Je vous louerai, Seigneur, parce que vous m'avez exaucé, et que vous avez daigné être l'auteur de mon salut.

21. La pierre que les architectes ont réprouvée est devenue la tête de l'angle.

22. C'est l'œuvre du Seigneur, et nous la voyons avec admiration.

23. Ce jour est celui que le Seigneur a fait: faisons éclater nos transports et notre joie dans ce jour.

24. O Seigneur, sauvez-moi! ô Seigneur, soyez-moi favorable! (ou faites que je prospère!) béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

25. Nous vous bénissons de la maison du Seigneur (ou nous vous désirons les bénédictions de la maison du Seigneur): l'Eternel est le Seigneur, et il nous a éclairés.

26. Célébrez un jour solennel avec des branches d'arbres (*qui forment des tentes*), jusqu'aux cornes de l'autel.

27. Vous êtes mon Dieu, et je chanterai vos louanges: vous êtes mon Dieu et l'exalterai vos grandeurs.

28. Je vous louerai, parce que vous m'avez exaucé, et que vous avez daigné être l'auteur de mon salut.

29. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est plein de bonté, parce que sa miséricorde est éternelle.

que ab illo arrotantur in gratiorum actionem, postquam, necato Isobetho, ipse totius Israelis rex creatus est, prolifigisque Philisthæis, arcem federis Hierosolymam jussit afferri. Hanc sententiam optimis argumentis niti, negaverit nemo; cum enim David Christi figura fuerit, totus ceriè Psalmus iste, morti ac resurrectioni Jesu Christi, ac vocationi gentium optime congruit. Ita Patres, et interpretes plures explicant. Ipsimet Judæi minimè indicantur, plura hic esse, quæ Messia adventum à Deo postulerent. Hinc contigit ut Hebræorum pueri per solemnem Jesu Christi triumphum, hæc illi verba dicerent ex versu 24: *Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini.* (Galnet.)

Bavilicum esse Psalmum communis est sententiæ; sed ad quodnam ejus tempus sit referendum, conjecturæ sunt variæ. Aliqui tum existimant decantatum carmen, cum David, interfecto Isobetho, Sathis filio, ab universâ gente Israeliticâ rex inauguratus (2 Sam. 5, v. 4 ad 5), debellatisque Philisthæis et aliis qui tum novum regem oppressum atque oppugnant venerant, magnâ et frequenti gratulationum multitudine conitatus; tabernaculum adit, ut Jovæ gratias ageret. Tempori aliquantò seriò carmen assignat Radingerus: « Philisthæi, ut habet sacra historia, primi fuere ex Cananæis gentibus, qui contra Davidem, postquam rex Israelicus creatus fuit, exercitum eduxerunt, cum inter hos in exilio Saulico suo exulisset, paucis annis ante, apud regem Gathicum, qui et Gathæ et Sidage, ipsi et cohorti